

DEC_0312_2026



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INTERVENTION AVEC E.I. LAPI'ZEN DANS LE CADRE DU PROJET "BIEN DANS SA PEAU BIEN DANS SES BASKETS" POUR LES 13 ET 20 MAI 2026 AU CENTRE SOCIAL LES POINTS COMMUNS

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriale ;

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 0068-2024 du Conseil municipal, en date du 18 novembre 2024, portant délégation au Maire ;

CONSIDERANT le projet « Bien Dans Sa Peau Bien Dans Ses Baskets » 2026, coordonné par le secteur familles au sein du Centre Social « Les Points Communs » de la Ville de Pont-Audemer ;

CONSIDERANT la proposition de prestation de l'E.I. Lapi'Zen, pour animer deux séances de médiation animale par une activité ludique et le contact avec les lapins avec un groupe d'enfants et leurs parents, les 13 et 20 mai 2026 à la Passerelle ;

DECIDE de signer la convention d'intervention dans le cadre du projet « Bien Dans Sa Peau Bien Dans Ses Baskets », avec l'E.I. Lapin'Zen, située 1 chemin d'Inglemare à Cauverville en Roumois (27350), pour deux séances de médiation animale à destination d'un groupe d'enfants et de leurs parents, les 13 et 20 mai 2026 à la Passerelle. Le montant total des animations est de 130€ TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 11 août 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS